Réunion du

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Mardi 6 juillet 2021)

Participants

Noms	Fonctions	Participation
Gérald RIGAUD	Membre du CA & Président	*Présent*
Max VERNE	Membre du CA & Vice-Président	*Présent*
Sylvie BESSE	Membre du CA & Trésorière	*Présente*
Gabriel POULIGNIER	Membre du CA & Secrétaire	*Présent*
Americo CRUCES	Membre du CA	*Excusé*
Jean-Emmanuel VILLALTA	Membre du CA & Correspondant Prévention Sécurité	*Présent*
Gaëtan MAGES	Membre du CA	*Présent*
Thierry BERRIO	Membre du CA	*Présent*
Jean-Pierre PIZARD	Membre du CA	*Présent*
Jean-Louis DALMAU	Membre du CA	*Excusé*
Roméo GRUBO	Membre du CA	*Présent*
Membre invité		
Laurent CHAMBON	Responsable Pédagogique	*Présent*
Ricardo RAM. HERNANDEZ	Membre	*Présent*
Agathe BRILLANT	Membre	*Présente*
William DJOKO	Membre	*Présent*
Marie-Anne TAMARO	Membre	*Présente*

Procurations :

Pas de procuration.

Ordre du jour :

Point sur le PGE 2

Allocation d'une liste 1 pour Roméo GRUBO 2

Présentation de l'application AéroBee 2

Election du bureau 3

Engagement associatif 3

Approbation du règlement intérieur 4

Point formation 4

Suivi d'actions et sujets divers 4

Contact / Questions / Commentaires : ***ac.enac.secretariat@gmail.com***

Point sur le PGE

Responsable : Sylvie Besse (Trésorière)

Le PGE de 30000€ contracté l'an passé n'a pas été utilisé. Le club doit indiquer début août s'il désire le solder ou le rembourser (au taux de 0,6% (hors assurance) sur 5 ans, à raison d'environ 500€/mois, soit un coût inférieur à 1000€).

Le CA approuve à l'unanimité la conservation du PGE.

Le président fait la proposition d'installer une cuve et une pompe à essence pour le club pour l'utilisation de ce PGE. Le club est l'un des seul de la plateforme à ne pas posséder sa propre installation.

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs sociétés pour l'installation d'une cuve et d'une pompe à essence devant le club. Pour rappel une pompe ne peut pas être mutualisée avec un autre club car le club devient alors vendeur d'essence ce qui implique des contraintes très importantes.

L'installation totale d'une cuve + pompe couterait 36486€.

L'UL91 – compatible avec tous nos avions – est livrée par WARTER, à date, à 1,66€ TTC le litre. Cette essence peut être mélangée à la 100LL. Une carte Total serait conservée pour chaque avion pour les ravitaillements en dehors du terrain.

Il est nécessaire de s'assurer que le terrain prévu pour l'installation de la cuve et de la station est situé dans l'emprise de l'AOT.

Allocation d'une liste 1 pour Roméo GRUBO

Responsable : Laurent Chambon (Responsable pédagogique)

Le coût d'une liste 1 est de 5000€ pour le club. La dernière allouée l'a été à Bertrand SOUCHELEAU. Laurent propose à nouveau la candidature de Roméo.

La dépense, si la candidature est retenue, ne devrait intervenir que l'année prochaine.

Roméo déclare ne pas compter partir dans les années à venir et souhaiter s'investir davantage dans la vie du club. Il est en outre titulaire d'un CPL.

Laurent indique la nécessité de disposer à terme d'un instructeur pérenne supplémentaire.

Le CA approuve l'allocation à l'unanimité moins une voix (celle de Roméo GRUBO).

Présentation de l'application AéroBee

Responsable : Ricardo Ramirez Hernandez (Membre)

Ricardo fait la présentation d'un concept d'application en cours de développement, AéroBee :

MISSION

La mission d'Aérobee est de créer une vie sociale digitale dans les aéroclubs et d'améliorer l'expérience de ses pilotes lors de ses vols d'entraînement et de loisirs.

VISION

Devenez l'application préférée des aéroclubs et des pilotes VFR. Être un leader sur le marché des applications de réseaux sociaux de niche (aviation).

AEROBEE est une application qui vise à améliorer la formation et l'expérience des pilotes privés grâce à des fonctionnalités sociales.

Le CA, à l'unanimité, souhaite appuyer cette initiative et **encourage vivement les membres du club à prendre contact avec l'équipe qui porte ce projet**.

Election du bureau

Responsable : Gabriel Poulignier (Secrétaire)

Secrétaire :

Candidat(s) : Gabriel Poulignier

Gabriel Poulignier élu à l'unanimité

Secrétaire adjoint :

Candidat(s) : Gaëtan Mages

Gaëtan Mages élu à l'unanimité

Trésorier :

Candidat(s) : Sylvie Besse

Sylvie Besse élue à l'unanimité

Président :

Candidat(s) : Gérald Rigaud

Gérald Rigaud élu à l'unanimité

Vice-président :

Candidat(s) : Max Verne

Max Verne élu à l'unanimité

Engagement associatif

Responsable : Gérald Rigaud (Président)

Cette mesure avait été mise en place pour tenter de motiver les membres à s'impliquer dans la vie de l'aéroclub. L'idée était de demander à chaque membre de contribuer à hauteur de 30€, somme remboursable en cas d'implication concrète dans la vie du club.

L'année dernière, compte-tenu du contexte, la somme avait été remboursée à chaque membre. Toutefois, en dépit de la bonne volonté de certains, force est de constater que la mesure a toujours peu d'impact.

Une nouvelle communication sera envoyée aux membres. Un nouvel état des lieux sera effectué à la fin de l'année.

Approbation du règlement intérieur

Responsable : Gabriel Poulignier (Secrétaire)

Le CA approuve à l'unanimité la version amendée du règlement intérieur.

Point formation

Responsable : Laurent Chambon (Responsable pédagogique)

Sur 2021, nous avons effectué, à date 1078h, dont plus de 600h de DC et 150h de solo supervisé.

Un constat est que les membres volent relativement peu seuls et que les instructeurs volent beaucoup. Il est nécessaire de surveiller l'activité pour s'assurer que le ratio ne se déséquilibre pas davantage en faveur des heures de formation et au détriment des heures pilotes brevetés.

Suivi d'actions et sujets divers

Responsable : Gabriel Poulignier (Secrétaire)

☑ Action réalisée
☐ Action en cours

☐ **Pompe à essence pour l'aéroclub**

Voir le premier point de l'ODJ.

Date du prochain CA

La date du prochain CA sera fixée ultérieurement.